

Module Innovation : les grandes lignes

Parcours de transformation

La Région Grand Est propose un **Parcours de transformation** destiné à vous accompagner dans le renforcement de votre compétitivité, grâce à un suivi personnalisé et adapté à vos enjeux.

Depuis janvier 2025, ce dispositif s'est enrichi d'un **module dédié à l'innovation**, articulé autour de deux axes définis selon votre niveau de maturité et de capacité d'innovation :

- 1 La structuration d'une organisation interne dédiée à l'innovation
- 2 Le développement d'une innovation, qu'elle soit produit, process ou technologique

+ d'infos sur
grandest.fr



Comment ça marche ?

- Identification du besoin d'innovation par l'entreprise ou via un diagnostic 360
- Dépôt de la demande sur le téléservice régional
- Instruction et notification
- Démarrage de la prestation
- Remise des livrables à chaque phase

Pour qui ?

- 1 Entreprises des secteurs de l'industrie, du BTP et de la logistique
- 2 Les entreprises basées en Région Grand Est
- 3 Les entreprises ayant identifié un besoin et un potentiel d'innovation
- 4 Les organisations souhaitant renforcer leur capacité interne à innover, sur des enjeux produits, process ou organisationnels

Module Innovation : 3 phases structurantes

Phase 1 : Montée en compétences / ingénierie d'innovation et pilotage

- Rappel des enjeux et ingénierie de l'innovation Stratégie / sous-traitants
- Culture de l'innovation
- Présentation des outils : design thinking, open innovation, intraprenariat avec cas d'usages pour l'entreprise

Financement à 75 %

Phase 2 : Diagnostic Approfondi

- Identification des forces/faiblesses et opportunités
- Analyse du marché et de la concurrence
- Approfondissement des pistes de projets/produits
- Aligner la stratégie Innovation avec les objectifs business

Financement à 50 %

Phase 3 : Ingénierie

- Poser les jalons d'une organisation structurée : KPI, PI,...
- Structurer les projets
- Préparer la mise en oeuvre d'une Innovation produit

Financement à 50 %

Financement possible de la Région

La Région peut intervenir sous forme d'aides en subvention aux entreprises accompagnées, plafonnées à **10 000 € HT** (dans la limite du respect du droit communautaire des aides d'état) pour la réalisation d'un module

Les solutions proposées par AYMING, opérateur du module innovation référencé par la Région Grand Est

Phase 1 - Montée en compétences / ingénierie d'innovation et pilotage

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement flash sur un cas d'usage identifié ou vous sensibiliser à l'innovation. Nous vous proposons :

Le serious game "L'année de l'innovation®" pour fédérer et acculturer vos équipes - 1 journée en groupe

Un transfert de méthode sur des points précis : gestion de process, pilotage d'activité, atelier de travail ou de créativité - durée à préciser selon les besoins

Phase 2 - Diagnostic Approfondi

Vos besoins

Questionner vos pratiques ou processus d'innovation : augmenter vos performances d'innovation



Vous positionner ou positionner vos projets dans un écosystème



Nos solutions

Diagnostic flash ou approfondi (entretiens, ateliers feuille de route) de la maturité du système de management de l'innovation

- Cartographie concurrentielle
- Analyse des brevets sectoriels
- Identification des acteurs clés
- Etude de marché
- Business Model

Phase 3 - Ingénierie

Vos besoins

Structurer vos activités et augmenter vos performances d'innovation.



Identifier la technologie pour votre projet



Nos solutions

- Alignement stratégique
- Optimisation du portefeuille projets
- Indicateurs de performance R&D
- Processus de gestion des idées

- Recherche de partenariats
- Etat de l'art technologique ciblé
- Veille sur les solutions émergentes
- Analyse de faisabilité technique